



Gestion des couverts, pose de nichoirs, analyse microbiologique de sols ...

Des aides techniques et financières.

Le Syndicat Général des Vignerons des Côtes-du-Rhône porte un programme pour **accompagner les vignerons dans des actions favorables à la gestion de la pression en vers de la grappe et plus généralement à la protection de l'environnement**. Ce programme débute en 2025 et prendra fin en 2028. Il se nomme « Chiroptères & Viticulture en Vaucluse » car il s'appuie sur le rôle d'auxiliaire des Chauves-souris.

Ce programme est financé par l'état au travers du Fonds vert PACA et co-financé par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la Région Sud.

Coordinatrice du projet : l.chedorge@syndicat-cotesdurhone.com

Tél. 04 90 11 46 18 - Mob. 07 85 94 56 06

Pourquoi ce programme d'actions qui mêle viticulture et biodiversité

1/ Pour favoriser les Chauves-souris qui jouent un rôle essentiel dans la gestion de la pression en vers de la grappe

En effet elles consomment des papillons de nuit en nombre mais aussi des larves et des chenilles et participent ainsi à limiter la reproduction des papillons responsables des vers de la grappe. Mais pour que les chauves-souris jouent ce rôle, il faut leur permettre d'être présentes (haies, abris...) mais aussi leur apporter de la nourriture (couverts végétaux, haies...).

2/ Pour vous accompagner dans une viticulture pérenne et en harmonie avec son environnement en prenant en compte le contexte économique et climatique

Le changement climatique et la crise économique actuelle rendent la culture de la vigne de plus en plus complexe. Ce programme vise à mettre à votre disposition des experts pour vous accompagner dans des changements bénéfiques à la viticulture mais aussi à l'environnement.



Vignerons
des Côtes du Rhône

Comment bénéficier d'une action financée

1. **Je fais part de mon intérêt en contactant Lucile Chédorge par mail ou téléphone**

l.chedorge@syndicat-cotesdurhone.com

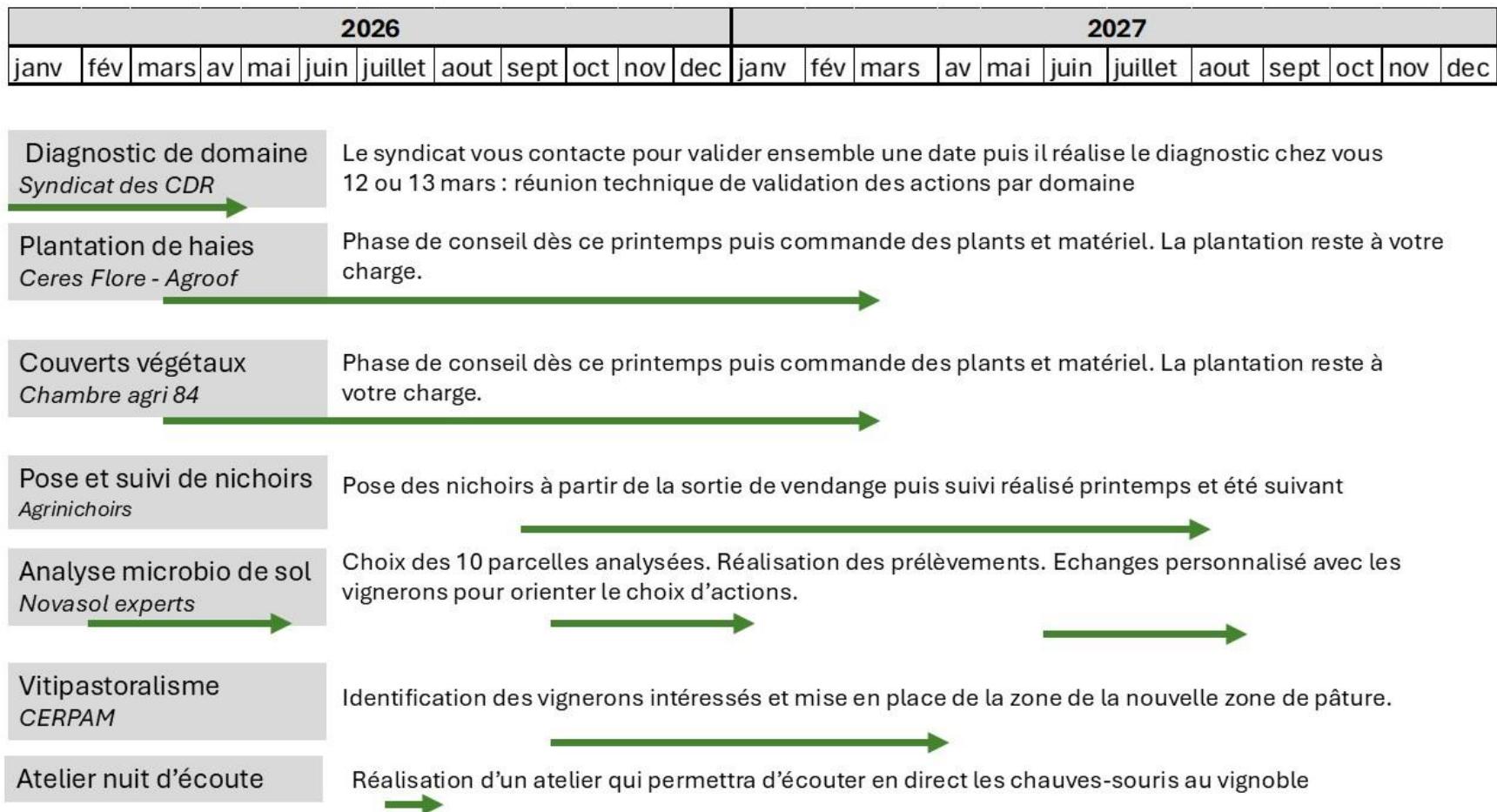
Tél. 04 90 11 46 18 - Mob. 07 85 94 56 06

2. **Je suis contacté(e) par Lucile Chédorge afin de valider une date de réalisation d'un diagnostic agro-environnemental de mon domaine.**
3. **Organisation d'une journée technique d'échange avec les vignerons volontaires**, pour réfléchir ensemble sur les actions les plus intéressantes à mettre en place au niveau environnemental et les possibilités techniques de leur mise en place.
4. **Vous êtes mis en contact avec le ou les prestataires qui vous accompagneront dans les actions que vous avez choisies.**

Actions	Partenaires techniques
Diagnostic de domaine	Syndicat des Côtes du Rhône
Couverts végétaux spontanés et/ou semés	Chambre d'agriculture 84
Pose et suivi de nichoirs	Agrinichoires
Vitipastoralisme	Cerpam
Analyse microbiologique des sols	Novasol experts
Plantation de haies	Agroof Ceres Flore



Calendrier, une fois que vous vous êtes inscrit à la démarche





Descriptif des actions accompagnées

Diagnostic agro-environnemental de domaine

Ce diagnostic est un pré-requis à l'accès à l'ensemble des autres actions de ce projet.

Ce diagnostic permet d'avoir une vision globale de votre domaine, mais aussi de votre domaine au sein d'un territoire plus vaste. Il est le garant de la cohérence des actions mises en place et permet de maximiser leur impact environnemental positif.

Exemple : les bénéfices d'une haie sont maximisés si celle-ci appartient à un corridor plus vaste.

Descriptif de l'action

- Diagnostic des zones enjeux environnementaux et des leviers d'actions possibles en fonction des sols, gestion actuelle des vignes, place au sol disponible... ;
- Proposition d'actions géolocalisées et priorisées en faveur des chiroptères mais également de la pérennité du vignoble (l'accent sera mis sur les actions financées dans le cadre du projet).

Analyse microbiologique de la vie des sols

Les analyses microbiologiques des sols permettent de comprendre l'impact des pratiques viticoles sur la qualité biologique des sols. L'objectif est de mettre en lien ces analyses avec la pérennité des vignes. Des sols de qualité permettront la pousse de couverts végétaux diversifiés, équilibrés et en capacité d'accueillir des populations d'insectes variés et nombreuses mais aussi une captation de l'eau facilitée qui permet de faire face aux épisodes de sécheresse. La connaissance ouvre la voie à la prise de décisions éclairées.

Descriptif de l'action : sur 10 parcelles

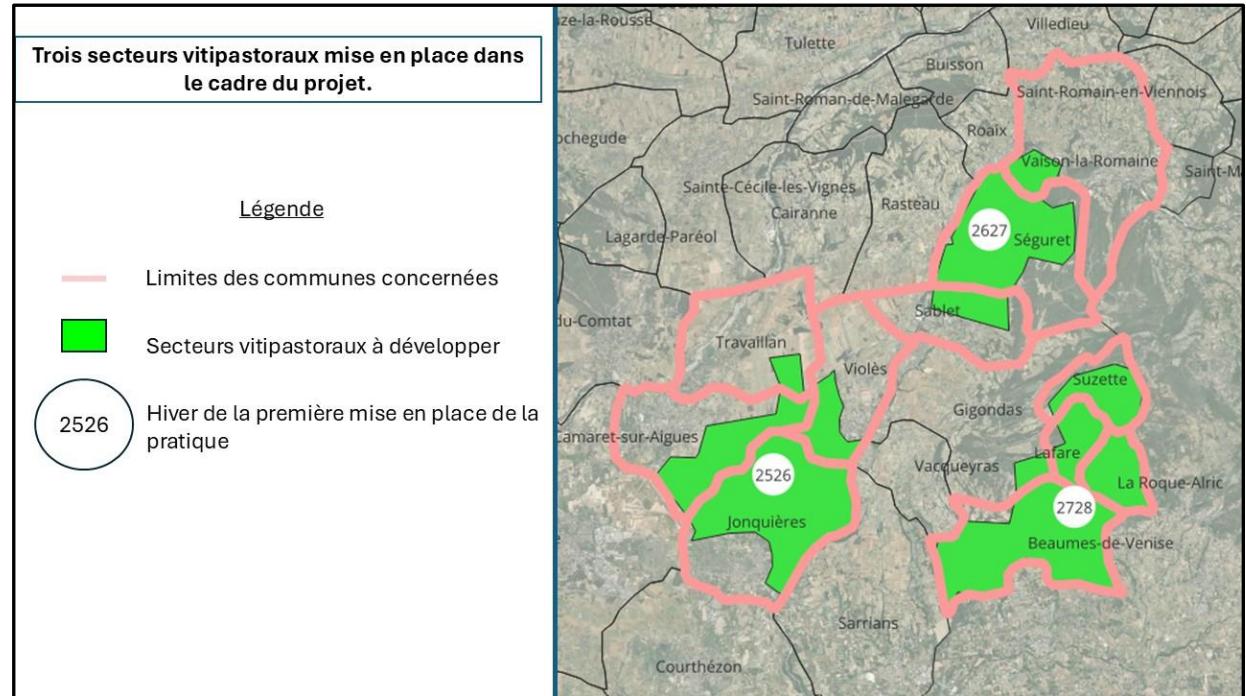
- Étude de l'historique de la parcelle ;
- Réalisation d'analyse microbiologique de sol ;
- Accompagnement à la compréhension des phénomènes en place et conseil de gestion ;
- Partage des résultats dans le cadre du projet.

Vitipastoralisme

Le pâturage hivernal contribue à l'entretien des sols, leur fertilisation et favorise la biodiversité. Il permet aussi de diminuer les passages de tracteurs durant la basse saison et de diversifier les filières agricoles présentes sur le territoire. Cette pratique participe à la présence et la diversification des couverts végétaux qui permettent à leur tour la présence de nourriture pour les chauves-souris mais également d'optimiser la qualité des sols afin notamment qu'ils retiennent mieux l'eau, pour une viticulture pérenne.

Descriptif de l'action :

- Identification des parcelles à pâture et d'un éleveur ;
- Évaluation de la quantité et qualité d'herbage et proposition d'un circuit de pâture ;
- Mise en contact vignerons / éleveur-berger ;
- Encadrement de la pratique (Cahier des charges partagé, mise en place d'outils d'information à destination des citoyens) ;
- Réalisation de suivis de pâture pendant et après la période de pâturage.



Plantation de haies

Les haies et les arbres intra-parcellaires créent des habitats et des couloirs de déplacement pour les chauves-souris. Ils favorisent aussi la chasse et l'installation d'espèces arboricoles. Des études sont en cours sur les liens entre haies et viticulture. Ceux-ci ne sont pas encore totalement clairs. Nous savons que les haies peuvent être bénéfiques en matière d'ombrage et de qualité des sols. Toutefois, la place, l'entretien et le choix des espèces doit toujours être réfléchi en amont afin de valoriser la culture de la vigne et ne pas la gêner au-delà des atouts apportés en contrepartie.

Une moyenne de 250 mètres de haie sera plantée par domaine durant les années 2 et 3 du projet. Chaque plantation fera l'objet d'un accompagnement : diagnostic, conception et fourniture de plants.

Descriptif de l'action :

- Diagnostic et conception à la plantation avec remise en contexte de l'intérêt de la haie à l'échelle des Côtes-du-Rhône en Vaucluse ;



- Fourniture des plants, protections... ;
- La réalisation de la plantation reste à la charge du vigneron.

Pose et suivi de nichoirs

Dans les secteurs manquant de gîtes naturels, des nichoirs sont installés pour favoriser l'installation de chauves-souris et d'oiseaux insectivores (mésanges, rougequeue...) Ces abris participent à la lutte naturelle contre les ravageurs et réduisent le recours aux intrants.

Descriptif de l'action :

- Identification du besoin en nichoirs du domaine et des zones de pose envisageables ;
- Pose des nichoirs ;
- Suivi de leur occupation pendant la durée du projet.

Accompagnement dans la gestion de couverts végétaux, semés ou spontanés

Les couverts végétaux apportent une diversité florale bénéfique à la faune, notamment aux arthropodes, source de nourriture pour les chauves-souris. Ils enrichissent aussi le sol en matière organique, améliorent sa structure, sa texture et sa capacité à retenir l'eau. Ces couverts favorisent donc à la fois la biodiversité, mais aussi les capacités agronomiques des sols.

Descriptif de l'action :

- Réalisation d'une journée collective (max 12 vignerons) afin que chacun puisse poser ses objectifs personnels et réfléchir à la stratégie à mettre en place ;
- Suivi individuel à la réalisation comprenant des phases de terrain et de suivi téléphonique.

Petits aménagements sur du bâti en vue d'accueillir des chauves-souris

Certaines espèces de chauves-souris dépendent du bâti rural (cabanons, bories, greniers...). Le projet prévoit de recenser ces éléments dans les diagnostics et d'en restaurer certains (toitures, ouvertures) si leur état et leur potentiel écologique le justifient. Les restaurations plus lourdes pourront faire l'objet de projets complémentaires. L'enveloppe budgétaire est très réduite et permettra a priori environ 5 petites restaurations.

Descriptif de l'action :

- Identification de bâtis à restaurer lors des diagnostics de domaine et proposition de restauration à effectuer ;
- Réalisation des restaurations.